



COMMISSION SPORTIVE
Consultation électronique du 24 au 29/03/2016
PV n°4 – saison 2015-2016

Membres consultés : ensemble des membres de la Commission Sportive
Répondants : Mmes Plat, Ribaucourt
Mrs Bernard, Darlot, Lecot, Renard, Roualet, Thélémaque

Les membres de la Commission Sportive ont été amenés à se prononcer lors d'une consultation électronique ouverte le jeudi 24 mars jusqu'au mardi 29 mars (9h) 2016 pour statuer définitivement sur l'organisation des demi-finales de Coupe de l'Yonne en U13 masculins.

En effet, des informations contradictoires avaient été données aux clubs dans les procès verbaux de Commission Sportive et dans un document synthétique paru sur le site www.basket89.fr.

Après consultation électronique des membres de la Commission Sportive, à l'unanimité moins une voix, l'organisation suivante est retenue :

Match 3CY U13M : CA Saint Georges (+10) / Stade Auxerrois

Match 4CY U13M : BB Vermenton / CTC Joigny-Villeneuve.

Delphine PLAT

Secrétaire générale du Comité
de l'Yonne de Basket-Ball

Didier THELEMAQUE

Président de la Commission Sportive 89

Comité de l'Yonne de Basket-Ball